

Les familles BALDERMAN & FRAGMAN



*Destins croisés
à Pringé, 1939-1943*

Des racines en Europe centrale
La France, le travail, la famille
La guerre, l'exode et l'arrivée à Luché-Pringé
Enfants cachés, enfances partagées
Arrestation et rupture, le piège du Billet Vert
L'engrenage administratif du régime de Vichy
La séparation, des destins différents

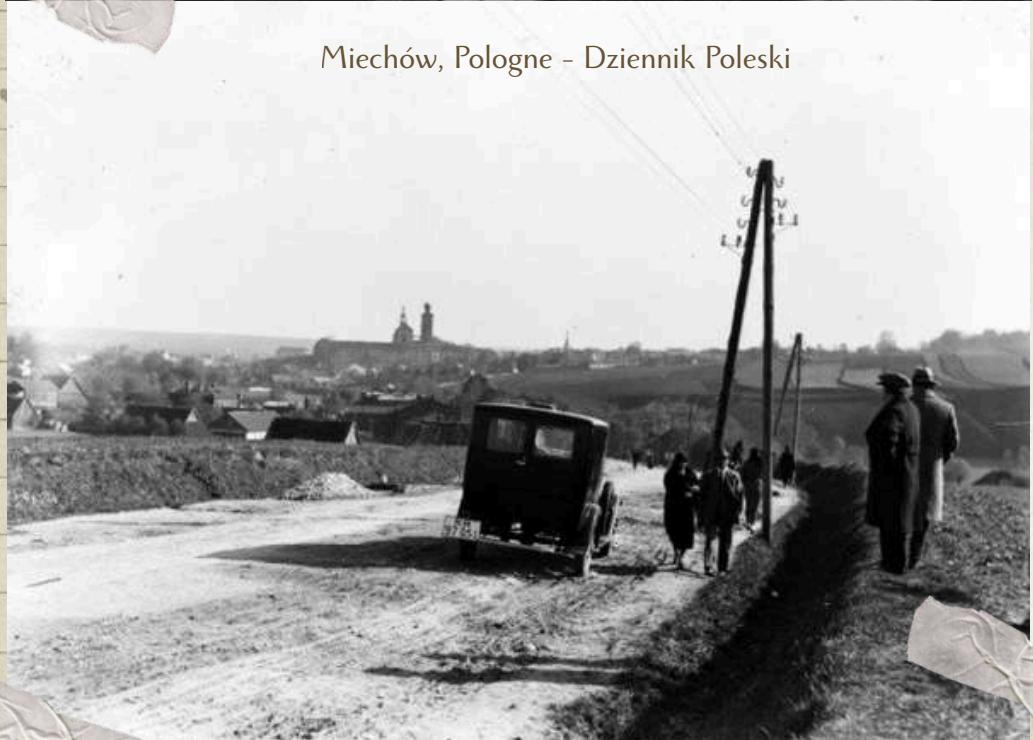


Des racines en Europe centrale

L'histoire des familles BALDERMAN et FRAGMAN commence loin de la Sarthe, en Europe centrale, dans ces villes juives marquées par les bouleversements du début du XX^e siècle.

Lazare BALDERMAN, né le 12 septembre 1906 à Miechów, en Pologne, est le fils de Szmeleck BALDERMAN et de Chana BLAT. Il grandit dans cette petite ville d'Europe centrale, au sein d'une famille juive modeste, dans un contexte marqué par l'instabilité politique, la pauvreté et un antisémitisme persistant. Jusqu'à l'âge de dix-huit ans, il vit auprès de ses parents, avant de prendre une décision déterminante : quitter la Pologne pour chercher en France un avenir meilleur.

Miechów, Pologne - Dziennik Poleski



WARSZAWA — DWORZEC DR. Z. WARSZAWSKO-WIEDENSKIEJ



Varsovie

Warszawa. Zamek Królewski.



Samuel FRAGMAN naît, quant à lui, le 29 mai 1901 à Varsovie, alors dans l'Empire russe. Au début du XX^e siècle, vivre à Varsovie en tant que famille juive signifie grandir dans une ville animée mais marquée par la domination de l'Empire russe. La communauté juive y est nombreuse et vivante. La vie est rythmée par les traditions, les fêtes religieuses et une intense vie culturelle en yiddish. Pour autant le quotidien reste difficile : discriminations, restrictions scolaires et professionnelles, pauvreté et peur constante des violences antisémites qui frappent régulièrement l'Empire russe. Les années 1905, puis la Première Guerre mondiale bouleversent profondément les familles. En effet, grèves, répressions, pénuries et insécurité fragilisent encore davantage les conditions de vie. Entre espoir de liberté et inquiétude permanente, beaucoup de familles juives envisagent alors l'exil comme seule perspective.

Pour Lazare comme pour Samuel, l'exil vers la France représente l'espoir d'une vie meilleure, fondée sur le travail et la sécurité.

La France, le travail, la famille

Vers 1924, Lazare quitte son pays natal. Le voyage est celui d'un exil volontaire, porteur d'attentes et de courage. Le 4 avril 1925, il est enregistré à Saint-Saulve, dans le Nord, où il travaille comme manœuvre. Rapidement, il gagne Paris et s'insère dans le monde du textile, un secteur où de nombreux immigrés juifs d'Europe de l'Est trouvent leur place. Il devient tailleur, métier exigeant, transmis souvent par nécessité autant que par tradition.

À partir de juillet 1936, Lazare vit avec sa famille au 50 rue Vitruve, dans le XX^e arrondissement de Paris. Il travaille alors chez Michel KROSS, confectionneur en gros d'origine russe, installé boulevard Richard-Lenoir. Jusqu'au 2 septembre 1939, son quotidien est celui d'un homme laborieux, soucieux de faire vivre les siens.

Samuel suit un parcours proche : lui aussi s'installe en France, fonde une famille et exerce le métier de tailleur, un point commun fort entre les deux hommes, symbole d'un savoir-faire partagé et d'une dignité fondée sur le travail.

Du Nord à Paris

Saint-Saulve (Nord) — Route de Valenciennes

B. F., PARIS 1925

430 — Rue Vitruve • Place Des Grés (xx^e arr.)

RESTAURANT

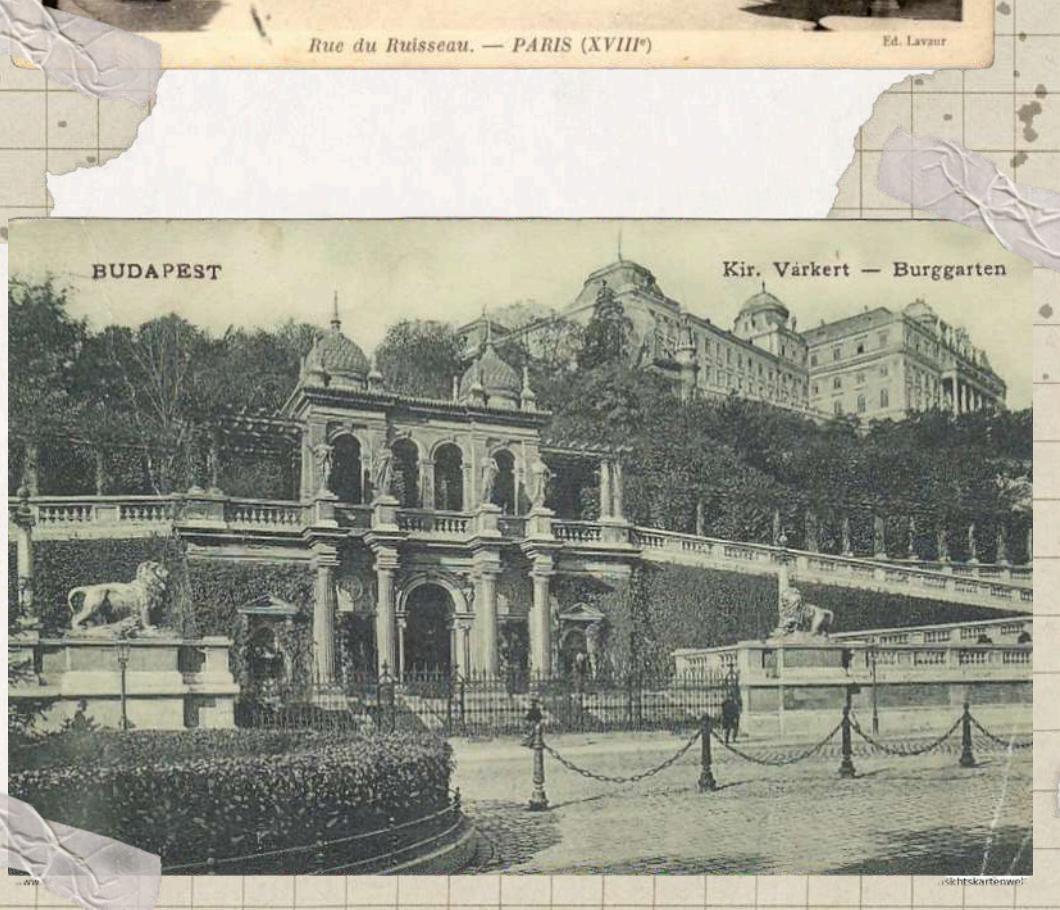
TOUT PARIS

HOTEL DU LION D'OR

CAFE

OLLARD

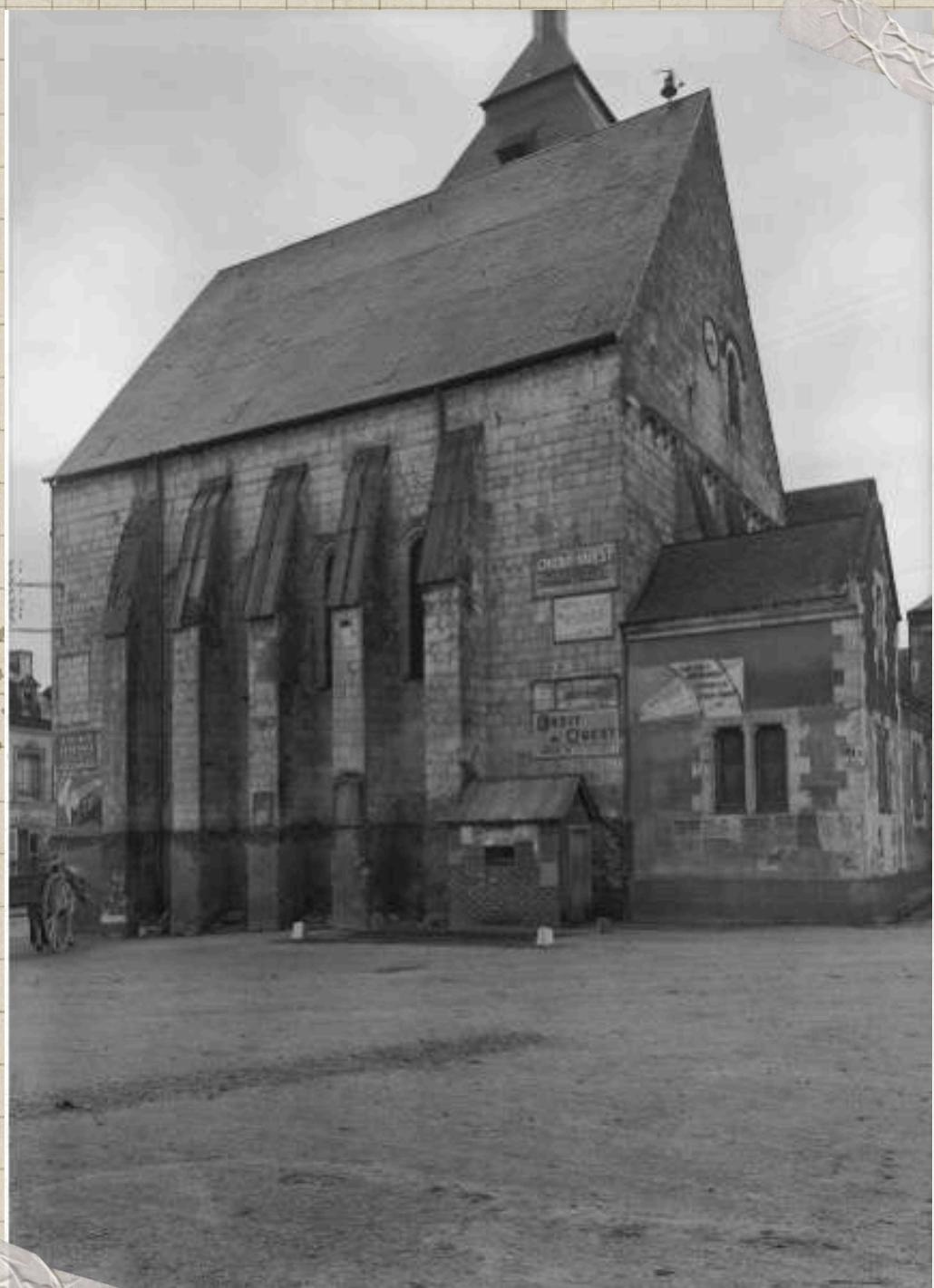




Le 5 juillet 1928, Lazare épouse Rachel BERGER à la mairie du XVIII^e arrondissement de Paris. Rachel est née le 5 février 1907 à Łódź, en Pologne, fille d'Isaac et de Gitla BERGER. Ensemble, ils s'installent au 59 rue du Ruisseau, dans le XVIII^e arrondissement. Deux enfants naissent de leur union : Samuel, le 3 novembre 1927, et Joseph, le 5 septembre 1930, à Paris (XII^e). La famille s'ancre à Paris, entre travail, école et vie de quartier. Ces années sont celles d'une stabilité fragile mais réelle, bâtie sur l'effort et l'espoir d'un avenir plus sûr pour les enfants.

Samuel FRAGMAN épouse Marguerite SCHNEEBAUM, laquelle voit le jour le 4 février 1911 à Budapest, dans l'Empire Austro-Hongrois. Immigrée en France bien avant la guerre quand son père, peintre en bâtiment, travaillait sur un bateau à Dunkerque. Samuel et Marguerite ont trois enfants : Daniel, né le 24 septembre 1933 à Paris (XIX^e), Robert, né le 23 mai 1935 à Paris (XX^e) et Irène, née le 22 avril 1937 à Paris (XX^e).

À la veille de la guerre, les deux familles vivent à Paris, travaillent, élèvent leurs enfants sans imaginer encore à quel point leurs destins vont se rejoindre.



La guerre, l'exode et l'arrivée à Luché-Pringé

Lorsque la guerre éclate, tout bascule. À l'arrivée des Allemands et face à la crainte de bombardements sur la capitale, les autorités organisent, dès septembre 1939, l'évacuation des personnes âgées et des femmes enceintes du XIX^e arrondissement de Paris vers la Sarthe.

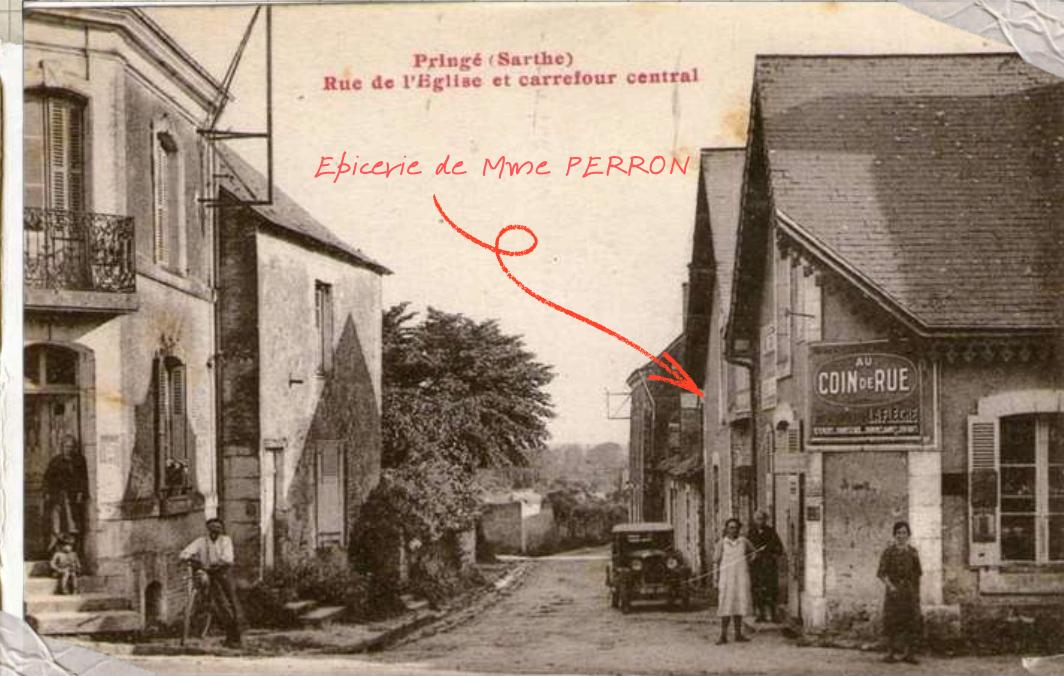
Dans ce contexte, les parents de Marguerite SCHNEEBAUM, ainsi que sa sœur enceinte, viennent se réfugier à l'Arche à Pringé. Certaines familles parisiennes logeaient au presbytère de Pringé et d'autres aux « Petit et Grand Verron ».

À ce moment-là, Marguerite FRAGMAN se trouve aux Sables-d'Olonne avec ses enfants en vacances. À la demande de sa sœur Cécile, dont le mari est mobilisé, elle rejoint Luché-Pringé afin de l'aider jusqu'au terme de sa grossesse. Après la naissance de sa nièce Jeannette, le 22 décembre 1939, Marguerite repart à Paris avec ses enfants pour rejoindre son mari Samuel.

Eglise de Luché, en 1940-1944 photographiée par un soldat allemand



1093 — PRINGÉ (Sarthe) — L'Eglise et le Presbytère



Pringé (Sarthe)
Rue de l'Eglise et carrefour central



Panorama de Luché depuis Pringé, 1940



Château de Gallerande à Pringé, 1940-1944 photographié par un soldat allemand
Archives Marburg



Réfugiés place Henri IV - La Flèche, 1940 - Joe Heydecker



De son côté, Lazare BALDERMAN s'engage dans l'armée française à l'automne 1939, il est incorporé au 2^e régiment de marche des volontaires étrangers, sous le matricule n° 2763.

En juin 1940, face à l'avancée allemande, la famille BALDERMAN prend la route de l'exode et trouve refuge à Luché-Pringé, dans la Sarthe. Mais les Allemands occupent déjà le département depuis le 18 juin. Rachel et les enfants sont accueillis à Pringé par Armance et Maurice LAMBERT, ainsi que par leur fille Madeleine. Rachel travaille comme aide de culture dans différentes fermes du secteur.

Mais la vie devient de plus en plus difficile dans la capitale. Fin 1940, Marguerite et Samuel FRAGMAN prennent une décision douloureuse : envoyer leurs trois enfants rejoindre la sœur de Marguerite, leur nièce et les grands-parents SCHNEEBAUM à Luché-Pringé, pensant ainsi les protéger.

Quelques mois plus tard, en 1941, à la suite des premières rafles à Paris, le couple FRAGMAN décide à son tour de quitter la capitale. Ne prenant que le strict nécessaire, ils se jettent sur les routes de l'exode, à pied, en direction de la Sarthe. Ils marchent des heures durant, se jettent dans les fossés lors des mitraillages, jusqu'à ce qu'un camion accepte finalement de les prendre et les conduise jusqu'au Mans.



De haut en bas : Samuel et Joseph Balderman, Daniel, Robert et Irène Fragman

Les FRAGMAN sont hébergés chez Henri FREULON, à partir de 1941 et jusqu'en 1943.

À Pringé, les deux familles mènent une existence discrète, rythmée par le travail agricole. Les familles BALDERMAN et FRAGMAN travaillent chez différents agriculteurs. Les journées sont longues, les ressources limitées, mais la solidarité locale permet de survivre.

Enfants cachés, enfances partagées

Dans ce contexte de peur et de silence, les enfants jouent un rôle essentiel : celui de maintenir une forme de normalité. Samuel et Joseph BALDERMAN, Daniel, Robert et Irène FRAGMAN fréquentent l'école de Luché, probablement sous un faux nom, dans un climat d'inquiétude et de discréction permanente. Ils vivent à proximité, se côtoient, jouent ensemble, partagent les mêmes inquiétudes sans toujours les comprendre pleinement. Ces enfances croisées, dans un village où chacun sait sans le dire, constituent un lien invisible mais profond entre les deux familles.



Rafle du Billet Vert à Paris, 13 mai 1941 - Mairie de Paris



Gendarme français dans son mirador, camp de Beaune-la-Rolande - Mémorial Shoah

Arrrestation et rupture, le piège du Billet Vert

A une date inconnue, située entre son arrivée dans la Sarthe en juin 1940 et mai 1941, Lazare BALDERMAN retourne à Paris probablement pour continuer de travailler chez Michel KROSS (ce dernier quitte Paris en juin 1941 pour se réfugier à Vibraye dans la Sarthe).

Le 13 mai 1941, à Paris, 6 694 hommes juifs étrangers reçoivent une convocation administrative de couleur verte, émanant de la police française. Il s'agit, prétend-on, d'un simple « examen de situation ». Le lendemain, le 14 mai 1941, Lazare répond à cette convocation. Comme des milliers d'autres, il est immédiatement arrêté. Il est transféré à la gare d'Austerlitz puis interné au camp de Beaune-la-Rolande, dans le Loiret.

Ce camp de transit, comme ceux de Pithiviers et Jargeau, sert à regrouper les Juifs avant leur déportation. Les internés y vivent de longs mois d'attente, sans savoir ce qui les attend. Lazare fait partie des rares hommes qui parviennent à s'évader, le 29 juillet 1941 il réussit à quitter le camp.

Le 13 janvier 1942, à 9h45, les gendarmes Léon CAZIN et Philippe HOULLE du Lude arrêtent Lazare au lieu-dit « Le Grand Verron », à Pringé chez Mme PAGERIE. Dénoncé comme évadé du camp de Beaune-la-Rolande, il est interrogé. Lazare reconnaît les faits avec calme et précision. Il n'a plus de carte d'identité d'étranger, retirée lors de son internement. Son profil est soigneusement consigné : 35 ans, tailleur, marié, père de deux enfants, sachant lire et écrire, sans condamnation. Ses effets personnels, alors, un porte-monnaie contenant 500 francs, un couteau de poche et deux valises sont inventoriés. Son signalement physique est décrit avec une rigueur glaçante, comme si chaque détail devait figer son existence dans un dossier administratif.

L'engrenage administratif du régime de Vichy

Le 20 juin 1942, la Préfecture de la Sarthe ordonne son transfert vers Beaune-la-Rolande. Une mesure de non-lieu est pourtant envisagée par le Procureur de La Flèche ce qui aurait pu permettre sa libération. Mais ces décisions se heurtent à la logique implacable de la persécution.

Auschwitz, den 3. Juli 1942.

132

Zugänge am 30. Juni 1942:
eingeliefert von RSHA.

Afd. Nr.	Haftart Nr.	RSPtL-Nr. Nr.	Name Name	Vorname	Geb.-Dat. Geb.-Ort	Beruf
1.	Sch-Jude	42777	Abend	Solomon	29. 4.05 Przesypl	Schneider
2.	"	42778	Abmen	David	15. 10.07 Radzin Podlaski	Schneider
3.	"	42779	Abusen	Cerson	3. 11.04 Leipzig	Kirschner
4.	"	42780	Adlerstein	Simon	27. 4.05 Warschein	Mützenmacher
5.	"	42781	Ajzenzamidt	Ajnyk	9. 10.18 Brzeziny	Schneider
6.	"	42782	Amerberg	Mejer	11. 3.05 Warschau	Stricker
7.	"	42783	Akierman	Simon	4.10.15 Beuthenburg	Zaschneider
8.	"	42784	Akselrad	Pinkus	15. 2.94 Warschau	Kirschner
9.	"	42785	Albert	Aron	22. 5.07 Grodno Kazow	Schneider
10.	"	42786	Alexandrowicz	Tirja	11. 11.05 Bialystok	Hindler
11.	"	42787	Altman	Lewek	19. 6.06 Bulkmierszec	Arbeiter
12.	"	42788	Altman	Pinkus	12. 6.06 Litzmannstadt	Bügler
13.	"	42789	Altman	Zelman	10. 12.00 Pasielak	Schuster
14.	"	42790	Amsterdam	Abram	19. 6. Techonatechau	Schneider
15.	"	42791	Angielczyk	Aron	8. 6.04 Warschau	Schlesser
16.	"	42792	Anglister	Kosiek	13. 3.00 Dordinen	Fischer
17.	"	42793	Apelblatt	Manuel	18. 1.04 Warschau	Schuster
18.	"	42794	Arman	Kosiek	15. 10.05 Koszynew	Schneider
19.	"	42795	Arman	Samuel	1. 3.10 Siedlce	Schneider
20.	"	42796	Aronowicz	Jakob	19. 5.18 Warschau	Zuschnieder
21.	"	42797	Aufrechter	Simon	10. 11.06 Lositsch	Schneider
22.	"	42798	Auerbach	David	3. 4.04 Roeme	Elektro.Ing.
23.	"	42799	Azman	Rudolf	19. 2.15 Siber	Zuschnieder
24.	"	42800	Babio	Aron	4. 4.01 Warschau	Lederarbeit.
25.	"	42801	Bajower	Heinrich	17. 4.22 Brzesiny	Metallarbeit
26.	"	42802	Bajezman	Icek	13. 5.12 Radom	Friseur
27.	"	42803	Bajder	Kosiek	7. 3.08 Lublin	Fleischer
28.	"	42804	Bajwelewajg	Isoak	13. 12.11 Beuthenburg	Schneider
29.	"	42805	Bajwelewajg	Jojne	16. 11.10 Beuthenburg	Schneider
30.	"	42806	Balderman	Lazare	12. 9.05 Miechow	Schneider
31.	"					
32.	"	42808	Bankhalter	Ibrahim	1. 5.02 Biela Podlaska	Schneider
33.	"	42809	Baraben	Nachar	30. 9.29 Warschau	Schneider
34.	"	42810	Barenak	Benjamin	26. 3.14 Siedlce	Student
35.	"	42811	Barenbaum	Kadyusz	9. 2.20 Kowno	Soldackina
36.	"	42812	Babkos	Chaim	9.12.05 Grodno	
37.	"	42813	Bart	Hendel	4. 6.01 Sulkowszcyna	
38.	"	42814	Bas	Rosiek	16. 11.10 Grojec	
39.	"	42815	Baumer	Philipp	14. 2.06 Czumanti	
40.	"	42816	Baumer	Israel	21. 7.04 Pilica	
41.	"	42817	Beaufeld	Icek	17. 5.04 Zolkiewka	
42.	"	42818	Bekas	Wolf	9. 6.22 Kolbuszowa	
43.	"	42819	Beker	Chuna	16. 10.20 Soenowitz	
44.	"	42820	Bekier	Lejba	10. 1.01 Szeppekin	
45.	"	42821	Bem	Bernsliek	8. 6.06 Fabianice	
46.	"	42822	Bender	Solomon	19.00 Kulikow	
47.	"	42823	Benkiel	Fischel	2. 3.10 Brzesiny	

Les contradictions administratives ne sauvent pas Lazare. Elles soulignent au contraire l'absurdité tragique d'un système où l'issue est déjà scellée. Après son transfert, Lazare BALDERMAN est déporté par le convoi n°5, parti du camp de Beaune-la-Rolande le 28 juin 1942 à destination d'Auschwitz. Il figure sur la page 1 des entrants au camp le 30 juin 1942 sous le matricule Auschwitz 42806. Il est mort en déportation le 2 juillet 1942, à l'âge de 35 ans.

Son arrestation marque une rupture profonde. Elle rappelle brutalement que nul refuge n'est totalement sûr.

Les gendarmes venus arrêter Lazare BALDERMAN n'avaient cependant d'ordre que pour lui seul. Ils préviennent alors la famille FRAGMAN que, s'ils recevaient un nouvel ordre d'arrestation, ils l'exécuteraient. Ils conseillent aux FRAGMAN de s'organiser en conséquence et les avertissent qu'il ne faut plus envoyer les garçons à l'école, de peur d'une arrestation.

Face à cette menace directe, Samuel FRAGMAN décide de revenir clandestinement à Paris afin d'organiser la fuite de sa famille.

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
SECTION GÉNÉRALE
de la
DÉTÉ NATIONALE

REPRÉSENTANTS GÉNÉRAUX

NS - N° 1.947

-0-0-0-0-0-

à Monsieur le COMMISSAIRE PRINCIPAL,
Chef du Service des Renseignements
Généraux - LE MANS.

L'Inspecteur de Police,
BAYRAC Ernest,

LE MANS, le 8 Avril 1946

JET : Enquête sur M. FRAGMAN Szmul qui sollicite
la naturalisation.

Référence à la note de M. le Prefet de la
Barthe 1^e Division-2^e Bureau en date du 19 Mars
1946, j'ai l'honneur de vous faire connaître le
résultat de l'enquête à laquelle je me suis livré
concernant le ressortissant polonais FRAGMAN Szmul.

FRAGMAN Szmul est né le 29 Mai 1901 à
Varsovie (Pologne). Exercant la profession de
tailleur, il a bien résidé de 1941 à 1943 à Luché
Pringé chez M. Freulon. De race juive il avait fui
l'Europe depuis le 18-10-1939. Durant son séjour à Luché
Pringé il n'a donné lieu à aucune remarque défavorable. Il a travaillé chez les différents cultivateurs des environs. Ayant été repéré par la Gestapo
qui rarement dénonçait ou autres, il quitta Luché
Pringé pour rejoindre la zone libre. Il ne sortait
que rarement de peur de se faire remarquer.
n° 37 Il était titulaire de la carte d'identité
n° 37 AC 70463 délivrée par la Préfecture de Police
le 26 Juillet 1940L

Il vivait avec sa famille, sa femme née
SCHNEBAUM Marguerite née le 4 Février 1911 à
Budapest (Hongrie) de nationalité polonaise.
Ce ménage avait trois enfants :

Enquête des renseignements généraux sur la
famille Fragman, 8 avril 1946 AD 72

La séparation des destins

La peur a désormais envahi Marguerite FRAGMAN. La peur que les Allemands ou les autorités françaises de Vichy viennent l'arrêter, elle et ses enfants. Cette angoisse permanente la pousse à coucher les enfants tout habillés et à élaborer mentalement des scénarios de fuite.

Une nuit de forte pluie, alors que les enfants dorment, Marguerite entend frapper violemment à la porte d'une maison voisine. Son cœur se serre. Il s'agit en réalité du garde champêtre de Luché, Marcel LELARGE, venu annoncer une naissance dans la famille. Mais à partir de ce moment-là, la peur est décuplée.

Son mari, accompagné d'un passeur et muni de faux papiers français, avec l'aide de l'abbé JARIER, organise alors le départ de la famille FRAGMAN, en 1943 vers la zone libre, en direction de Grenoble, puis vers le Canada. C'est à Grenoble que naît leur quatrième enfant, la petite Colette, venue au monde dans ce contexte d'exil et d'incertitude, symbole fragile mais puissant de continuité et d'espoir au cœur de la guerre. Un petit frère, Claude, naîtra 3 ans plus tard. Ils proposent aux BALDERMAN de les accompagner. Samuel BALDERMAN, fils de Lazare, quitte Pringé avec Samuel FRAGMAN pour rejoindre Grenoble, alors en zone libre. Le passage de la ligne de démarcation, effectué avec



Samuel "Babe"
BALDERMAN à la baignade
de Luché - Crédit Danielle
Davoine



Mme PAGERIE, le jeune homme David BERGER, Samuel FRAGMAN
et l'aide de culture Clément - Crédit Samuel Balderman

l'aide d'un passeur, se solde par une arrestation à Châteauroux. Trop jeune, Samuel est relâché mais parvient néanmoins à gagner Grenoble afin d'obtenir de faux papiers auprès de la famille de Samuel FRAGMAN. Il prend ensuite le risque de retraverser la ligne pour les lui remettre et de repartir ensemble vers Grenoble. Chaque passage est une question de vie ou de mort. Sa mère Rachel et son frère le rejoignent plus tard. Constraint de se déplacer sans cesse, il franchit encore la ligne à plusieurs reprises. Lors d'un contrôle, un soldat allemand examine ses faux papiers, hésite puis les lui rend et lui ordonne de se rendre à la police ce qu'il ne fera pas. À Grenoble, Samuel est averti de l'arrivée imminente des Allemands. Avec sa mère, il décide alors de repartir en zone occupée. Il quitte Grenoble seul et se réfugie à Saint-Seine-l'Abbaye, près de Dijon, où il se cache et travaille comme ouvrier agricole. Après plusieurs mois, menacé par des dénonciations, il doit de nouveau fuir. Avec son oncle David Berger, il rejoint sa mère, sa grand-mère et son frère à Neuvy-Saint-Sépulchre. Durant l'hiver 1943-1944, au terme d'un voyage éprouvant, sans argent ni papiers, ils restent cachés jusqu'au débarquement puis jusqu'à la libération. Après des années d'errance et de peur, Samuel, sa mère et son frère rentrent à Paris. La vie peut reprendre, mais sans mari ni père, mort en déportation.



Rachel et sa soeur Esther à Paris, Mémorial Shoah



Armance, Maurice Lambert et leur fille Madeleine - Crédit : Danielle Davoine

Rachel survit à la guerre, contrairement à sa sœur Esther. Les enfants des deux familles, marqués par ces années de clandestinité, porteront longtemps la mémoire de Pringé et de ceux qu'ils y ont connus. Les habitants du village, eux, durent attendre le 11 août 1944 pour voir enfin arriver la liberté et la fin de l'occupation allemande, après de longues années de peur, de privations et d'incertitude. À Pringé, pendant quelques années, deux familles venues de Pologne, de Hongrie et de Paris ont partagé le même refuge, le même travail de la terre, les mêmes peurs. Les BALDERMAN et les FRAGMAN ont vu leurs enfants grandir ensemble, dans un temps suspendu, fragile, menacé, mais profondément humain.

Raconter aujourd'hui cette histoire croisée, c'est rappeler que la survie passa souvent par des solidarités locales et des gestes simples, incarnés par les familles LAMBERT, PHILIPPET, PAGERIE, FREULON, BEULÉ et PERRON, qui acceptèrent de cacher, d'employer et de protéger. C'est aussi transmettre aux descendants une mémoire commune, faite de liens, de pertes et de vies sauvées grâce au courage discret de celles et ceux qui surent dire oui.

Thierry Bomben

Pour plus d'informations, le site : [La Sarthe sous l'Occupation](#)



En haut : Marguerite Fragman et Rachel Balderman

En bas : Armance Lambert et Mme Perron à Pringé

Annexe

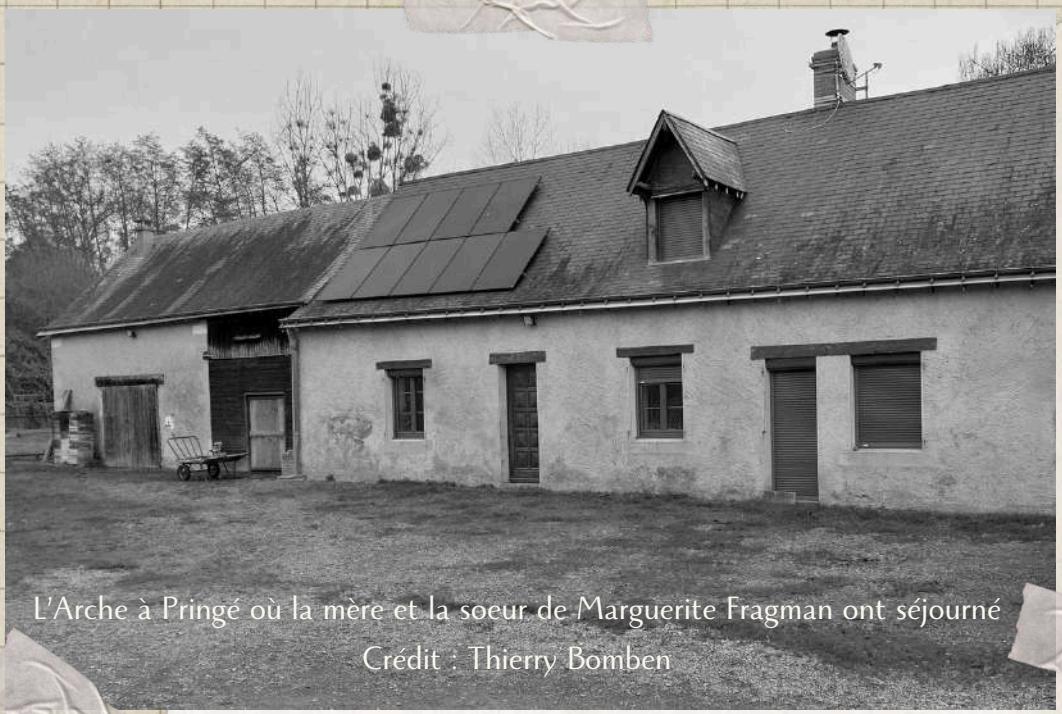
Ces six photographies, présentées en annexe de ce livret, montrent les maisons telles qu'elles se dressent aujourd'hui, en 2025, plus de 80 ans après les faits.

Elles furent autrefois des lieux de refuge, de travail et de silence pour les familles FRAGMAN et BALDERMANN.

Derrière ces murs désormais paisibles se sont joués des instants de peur, d'attente et de courage ordinaire.

Le temps a passé, les façades sont restées. Elles portent encore, sans le dire, la mémoire de vies cachées et de solidarités qui ont permis de survivre pendant cette période sombre que fût l'Occupation.





L'Arche à Pringé où la mère et la sœur de Marguerite Fragman ont séjourné

- Crédit : Thierry Bomben

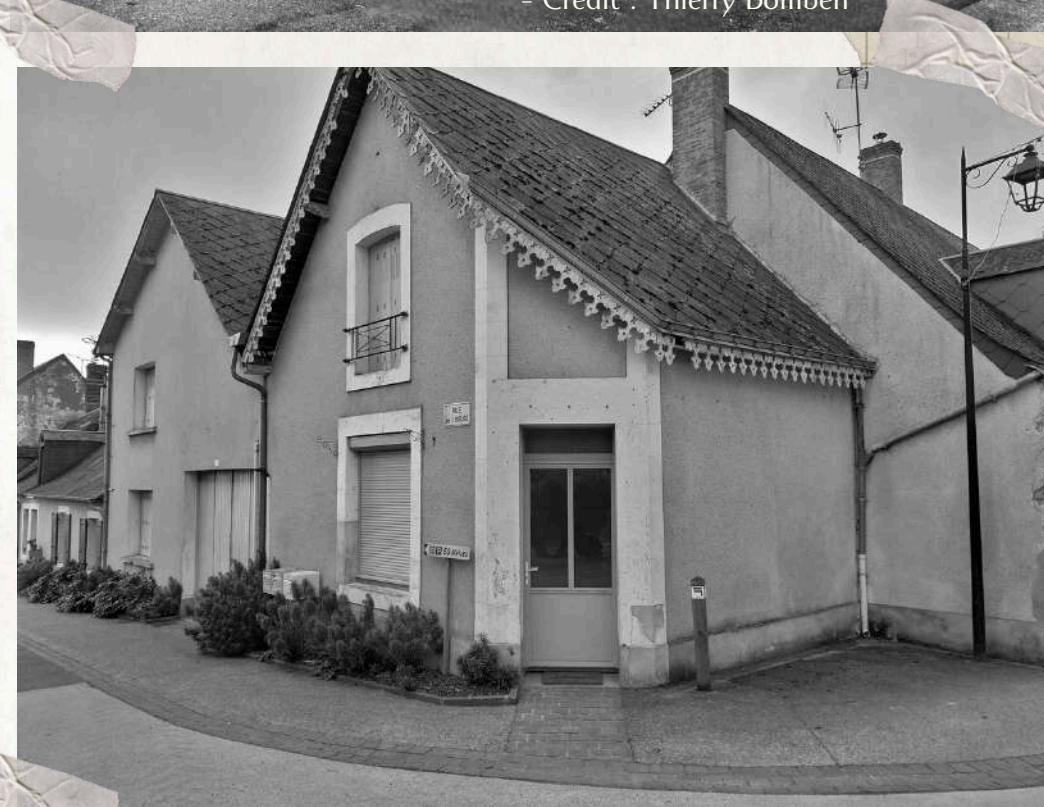


La maison de Mme Pagerie au Grand Verron à
Pringé, lieu de l'arrestation de Lazare Balderman

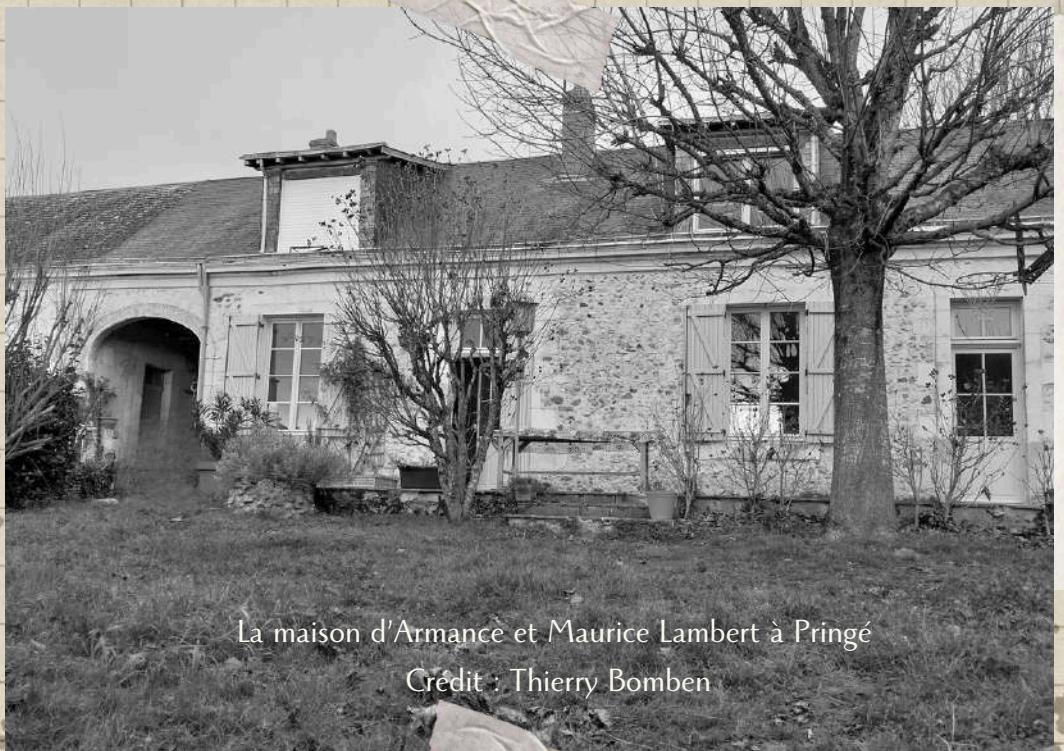
- Crédit : Thierry Bomben



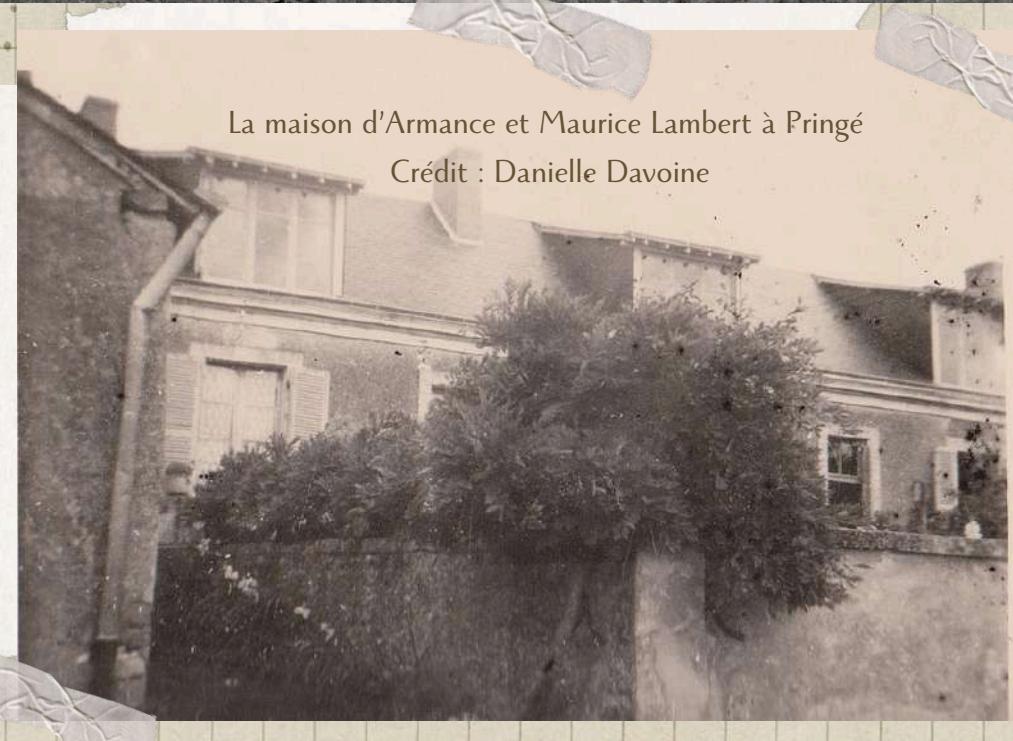
La maison de Solange Philippet à Pringé : dans l'unique pièce, les familles se retrouvaient autour de la seule machine à coudre - Crédit : Thierry Bomben



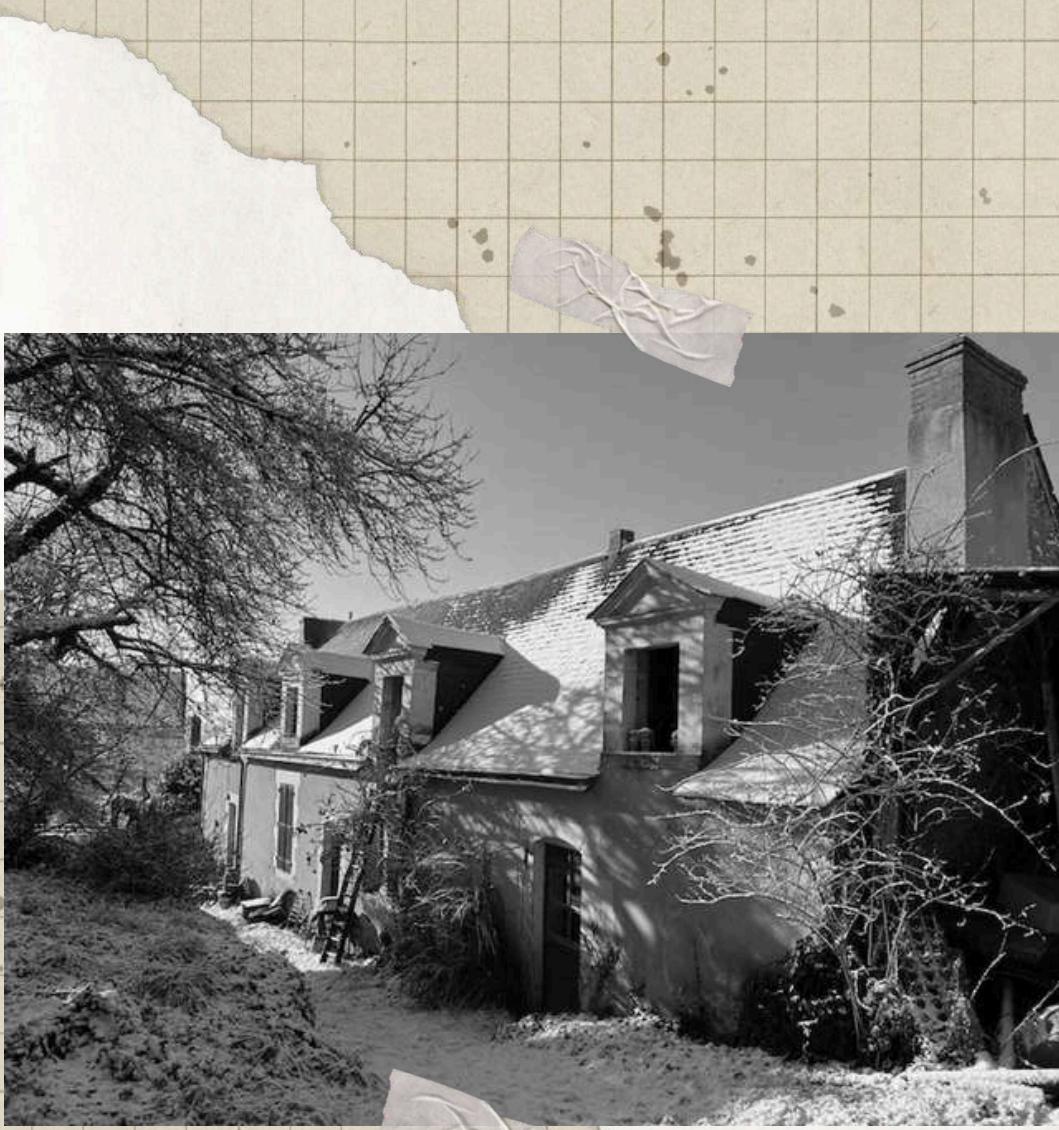
Ancienne épicerie de Mme Perron à Pringé - Crédit : Thierry Bomben



La maison d'Armance et Maurice Lambert à Pringé
Crédit : Thierry Bomben



La maison d'Armance et Maurice Lambert à Pringé
Crédit : Danielle Davoine



La maison d'Henri Freulon à Pringé - Crédit DC Dufour